La Chapelle Launay

La Chapelle Launay

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

AVRIL 2019

EIRL PASQUIER-GERARD
ELECTROMENAGER
53 Saint Michel
44750 Campbon
Dépannage / Vente appareils électroménager
SAV CHR (Cuisine, Hôtellerie, Restauration)
Station froid
pasquiergerardmenager@gmail.com
Tél. : 02 40 56 50 62
Port. : 06 62 22 59 92

Plomberie OG
Dépannage et installations :
- Plomberie sanitaire
- Chauffage
olivier.gautier92@sfr.fr
L'Aubinais - 44750 Campbon - 06 27 81 72 24

LA SAVONNETTE
STATION DE LAVAGE
VOITURES
POIDS LOURDS
INTÉRIEUR DE CITERNE
RN 165 - Le Tillon - LA CHAPELLE LAUNAY
Tél. 02 40 56 94 00 - Fax : 02 40 58 86 17
vallee-pierron@orange.fr

Le louër Marc
Artisan
Menuisier
DEVIS GRATUITS
Cloisons sèches / Platrerie
Aménagements de combles
Poses de menuiseries intérieures / extérieures
Isolation
Neuf et rénovation
RGE
QUALIBAT
36, route de Vérac • 44260 LA CHAPELLE-LAUNAY
lelouer.marc@orange.fr • Tél. 02 40 56 69 83 • Port. 06 88 26 74 54

Rousseleau E.C.I.
Electricité
Chauffage
à l'Infini
• Alarmes intrusion, incendie, technique
• Réseau informatique, aspiration centralisée
• Photovoltaïque, portier, aide handicaps
HAND BAT
Tébis TS
RGE
QUALIFELEC
RGE QualiPV
RGE ECO artisan
3, chemin de Gautherais
44130 BOUVRON
Tél. 02 40 56 38 20
contact@rousseleau-eci.com
www.rousseleau-eci.com

ARTISAN • CUISINISTE • AGENCEUR
Positiv' Agencement
Cuisines/Salles de Bains · Placards/Dressings
Parquets/Lambris · Agencement sur mesure
Prestations de services · Menuiseries intérieures
81, La Touche Basse - 44260 La Chapelle Launay - 06 07 02 57 05
www.positivagencement.com - Mail : positivagencement@hotmail.fr

Vincent HALGAND
Peinture - Décoration - Ravalement
Revêtements Murs et Sols
Isolation thermique par l'extérieur
La Touche Basse - 44260 La Chapelle Launay
Tél. 02 40 58 35 57
Port. 06 84 02 96 16
vincent.halgand409@orange.fr

MAÇONNERIE - NEUF ET RÉNOVATION
ASSAINISSEMENT AUTONOME - TERRASSEMENT
DENIEL Patrick
Sarl
15, rue des Caillonnais
44260 LA CHAPELLE LAUNAY
Tél. 02 40 56 81 14
E-mail : deniel44@wanadoo.fr
Signature de la charte «Assainissement autonome»
QUALIBAT 2017
ARTISAN

TAXIS BEAU SOLEIL
Stéphane Jan
Communes de stationnement
Besné
Savenay
La Chapelle Launay
Le Temple de Bretagne
TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
Taxi de la Chapelle Launay
Taxis conventionnés par l'assurance maladie
13, rue Beau Soleil - 44260 SAVENAY - 02 40 57 02 02 - 06 48 17 39 28
taxisbeausoleil@orange.fr

SARL Entreprise ORAIN
Travaux agricoles
Élagage Scie - Broyage
7 bis, rte de Notre-Dame-de-Grâce
44750 QUILLY
Tél. 02 40 88 14 29

RENAULT
CHEVALIER AUTOMOBILES
Yannick Moreau
Réparation toutes marques
Vente neuf et occasion
Service rapide
RELAIS COLIS
La Redoute
Atelier ouvert du Lundi matin au Samedi midi
44260 CHAPELLE LAUNAY
02 40 56 93 36

Ghislain BRODU
Artisan
MENUISERIE - CHARPENTE
Escaliers - Parquet - Lambris - Volets roulants
Fenêtre bois-alu-PVC - Rénovation
Agencements placards
Magasins et bureaux - Véranda
18, rue du Haut-Chemin 44260 PRINQUIAU
Tél./Fax 02 40 56 63 17

Nous remercions les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal

Le mot du Maire

Eho citoyens !

On se dit qu'être **civil**, c'est se dire bonjour, se côtoyer, se parler, se respecter, ne pas s'ignorer,

qu'être **dévoué**, c'est porter attention, porter assistance, être bienveillant, aider, soulager, protéger, s'intéresser à l'autre,

qu'être **bénévole**, c'est désintéressé, gratuit, c'est être bienveillant, indulgent,

qu'être **civique**, c'est respecter la chose publique, respecter les règles collectives, être conscient de ses devoirs envers la collectivité,

qu'être **citoyen**, c'est avoir droit de cité, être reconnu dans la cité, participer à la vie de la cité, connaître ses droits et ses devoirs.

Autant de qualités unanimement reconnues et valorisées par tous.

Autant de comportements qui favorisent et cimentent le lien social et nous permettent de bien vivre ensemble.

Tandis que la moindre incivilité vient facilement noircir le quotidien entre personnes, l'engagement bénévole d'un grand nombre d'entre nous est le garant de la vitalité de nos associations et de la pérennité des services et activités proposés aux petits et grands.

Si faire preuve de civisme témoigne de la connaissance de nos règles communes et de la volonté de les faire partager, l'engagement citoyen permet à chacun d'entre nous de s'en emparer, de les mettre en œuvre au service de l'intérêt général, et de participer à leur évolution ; il permet en fait de se mêler de ce qui nous regarde.

Symbolisé par notre devise républicaine de Liberté, d'Egalité et de Fraternité, cet engagement citoyen est bien sûr multiforme au gré des consciences et des engagements volontaires de nos concitoyens.

En cette période inédite de profond questionnement sur la mise en œuvre de nos règles citoyennes au plus haut niveau de l'Etat, nous serons prochainement invités à questionner ensemble la gestion de notre cité communale et intercommunale.

Je sais pouvoir compter sur l'engagement citoyen des capellaunaisiennes et des capellaunaisiens pour se mêler de ce qui regarde notre intérêt collectif.

Bien cordialement

Jacques Dalibert, Maire

SOMMAIRE

2 Conseils municipaux
3 Finances
6 Vie municipale
8 Urbanisme
9 Environnement Voirie
10 Enfance-jeunesse
12 Patrimoine
14 Culture
15 Intercommunalité
16 Vie scolaire
17 Vie associative
21 Infos pratiques
24 Agenda 2019

Crédits photographiques : Municipalité, Associations, droits réservés.

Directeur de la publication : M. le Maire, Jacques Dalibert

Tirage : 1 400 exemplaires

Réalisation : Kalydéa 02 40 58 31 03

Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT

Conseils municipaux

Les décisions du Conseil Municipal

Les procès-verbaux détaillés des Conseils Municipaux sont consultables en Mairie et sur le site communal : www.lachapellelaunay.eu

Conseil municipal du 24 Janvier 2019

- l'avis favorable au projet de **Plan Local d'Urbanisme** en préalable à la délibération d'arrêt du PLU prise par le Conseil Communautaire du 31 janvier 2019.
- l'autorisation d'acquérir pour l'euro symbolique la propriété de l'**abbaye de Blanche-Couronne** cadastrée ZS37 appartenant à l'association des Compagnons de Blanche Couronne.
- la signature avec la Caisse d'Allocation Familiale et les services de l'État de la **convention Plan Mercredi** nécessaire au financement supplémentaire de l'accueil de loisirs désormais ouvert le mercredi toute la journée.
- la validation des **tarifs communaux 2019**, concernant les repas au restaurant scolaire, les locations de salles municipales, les concessions du cimetière, les droits de places commerçants, les frais de capture animaux et la taxe d'aménagement.
- la **cession d'une parcelle communale** d'une surface de 150 m² située à la Milletrie en zone agricole pour la somme de 50 €.

Conseil municipal du 21 Février 2019

- l'approbation de l'avenant n°2 du **marché de travaux de la boulangerie** pour un montant de 10 866,09 € HT.
- le lancement du **marché de travaux pour un projet de city-stade** sur le site du Champ de Foire.

Conseil municipal, séance du 21 mars 2019

Finances

Michel Gilquin, conseiller municipal délégué aux Finances

Budget communal

La situation de notre commune

En 2018 les recettes de fonctionnement baissent de 1,24 %, nos dépenses de fonctionnement accusent une hausse de 1,82 % par rapport à 2017 ce qui est un bon résultat mais des économies de fonctionnement doivent encore être réalisées sur les charges à caractère général.

En matière d'investissement en 2018 notre commune a investi une somme totale de 1 558 422,33 €, dont la maison médicale 659 971,61 €, Blanche-Couronne 213 883,80 €, la route du Pontreau 128 941,19 €, la boulangerie 46 753,28 €, l'accessibilité 27 689,94 €, l'église 14 203,82 €, ...

Ces investissements importants sont compensés par des dotations de 426 125, 00 € en 2018 et dont 273 227 € ne nous sont pas encore parvenues.

À noter que nous avons financé la maison médicale sur nos fonds propres sans prendre d'emprunt.

La commune continue à se désendetter, aucun emprunt n'a été contracté depuis 2010. Cependant nos fonds propres s'amenuisent pour atteindre 807 000 € environ. La commune se trouve dans une situation confortable qui permettra de recourir à l'emprunt à l'avenir.

En 2018 nous dégageons une Capacité d'AutoFinancement de 372 714,15 € alors que nos prévisions étaient de 312 000 € (418 743,31 € en 2017). Cette tendance à la diminution de la CAF est dûe à la baisse des ressources de la collectivité, tendance qui devrait se confirmer pour 2019 avec la baisse des dotations.

En 2019 les principaux investissements seront Blanche-Couronne pour 900 000 €, la boulangerie pour 130 000 €, le PAVC pour 120 000 €, le City parc pour 75 000 €, la maison médicale pour 40 000 € et l'accessibilité pour 25 000 €.

Pour les années suivantes il faudra prévoir la restauration du presbytère avec la création de salles de réunion, les salles du moulin s'avérant vétustes, poursuivre la mise en accessibilité et continuer à investir sur Blanche Couronne (23 275 € par an pour notre commune).

La dette

Capital restant dû fin 2018 : 1 416 607 €

Échéance des emprunts : 7 emprunts sont en cours de remboursement : 1 en 2019 (37 798,32 €), 1 en 2020 (53 333,16 €), 1 en 2022 (200 225,96 €), 2 en 2023 (84 442,87 €) et 2 en 2030 1 040 807,27 €). La dette par habitant ne cesse de diminuer et passe en dessous de la dette des communes de même importance.

Les trois taxes

La revalorisation des valeurs locatives décidées par le gouvernement pour 2019 s'élève à 2,2 % . L'inflation en 2018 s'élevant à 1,6 %, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les trois taxes pour 2019.

	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	17,29	17,46	17,72	17,72
Taxe foncier bâti	15,03	15,15	15,38	15,38
Taxe foncier non bâti	48,76	49,24	49,98	49,98

La taxe d'habitation

Votée dans le cadre du projet de loi de finances 2018, la baisse de la taxe d'habitation va se poursuivre en 2019 avec une nouvelle étape de 3,8 milliards d'euros, appliquée à 80 % des foyers assujettis à cet impôt. Une troisième baisse, d'un montant équivalent, est d'ores et déjà programmée en 2020. Les 20 % de ménages les plus aisés, pour l'instant exclus du dispositif, seraient eux aussi concernés en 2021, l'objectif étant une disparition pure et simple de cet impôt en 2021. En 2019, la baisse des recettes due à la réforme de la taxe d'habitation sera compensée par l'État sur la base de 2017.

Le compte administratif 2018 et le budget prévisionnel 2019 votés par le Conseil municipal.

Recettes de fonctionnement	BP 2019
Excédent de fonctionnement reporté	809 264,47
Opérations d'ordre et transfert entre sections	
Produits des services du domaine et ventes diverses	163 780,00
Impôts et taxes	995 582,00
Dotations, subventions et participations	603 234,00
Autres produits de gestion courante	88 500,00
Atténuation de charges	17 000,00
Produits financiers	2,13
Produits exceptionnels	1 000,00
Total Recettes	**2 678 362,60**

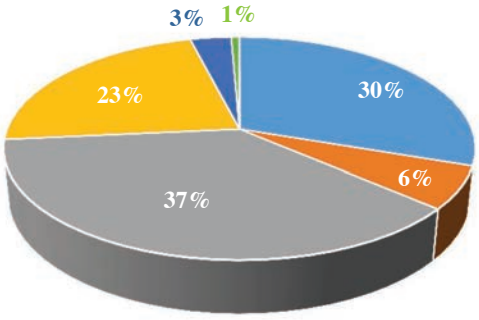

Dépenses d'investissement	BP 2018
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 246 468,16
Opérations d'ordres de transfert entre section	0
Emprunts et dettes assimilées	205 906,00
Immobilisations incorporelles	32 000,00
Immobilisations corporelles	391 084,80
Immobilisations en cours	1 363 000,00
Opérations patrimoniales	75 972,55
Total des dépenses d'investissement	**3 314 431,51**

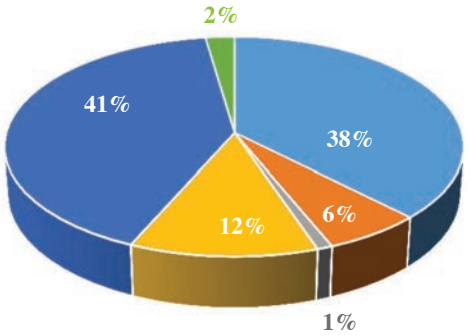

Dépenses de fonctionnement	BP 2019
Charges à caractère général	601 800,00
Charges de personnel	722 500,00
Autres charges de gestion courante	276 224,96
Charges financières	70 000,00
Charges exceptionnelles	1 000,00
Atténuations de produits	132 000,00
Opérations d'ordres de transfert entre sections	2 854,16
Virement à la section d'investissement	871 983,48
Total Dépenses	**2 678 362,60**

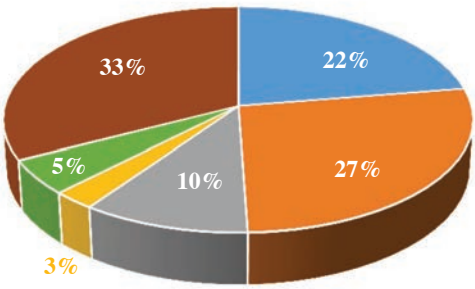

Recettes d'investissement	BP 2018
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0
Virement de la section de fonctionnement	871 983,48
Produits de cessions d'immobilisation	0
Dotations fonds divers et réserves	1 350 891,16
Subventions d'investissement reçues	1 012 730,16
Emprunts et dettes assimilées	0
Opérations d'ordres de transfert entre sections	2 854,16
Opérations patrimoniales	75 972,55
Total des recettes d'investissement	**3 314 431,51**

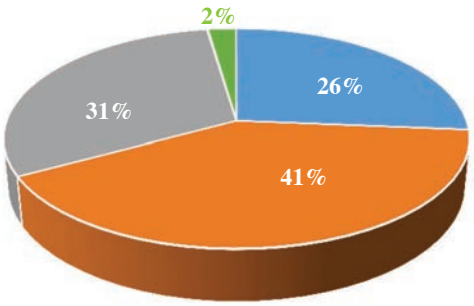

Tarifs communaux 2019

REPAS RESTAURANT SCOLAIRE (en euros)	
Quotient jusqu'à 450 €	3,45
De 451 € à 650 €	3,51
De 651 € à 850 €	4,14
De 851 € à 1 050 €	4,45
De 1 051 € à 1 300 €	4,50
Au-dessus de 1 300 €	4,63
Repas adulte (enseignant, personnel communal)	6,03
Repas enfant allergique (réservation place)	1,85

CONCESSION DE CIMETIÈRE (en euros)	
- 15 ans	73,50
- 30 ans	141,00
Colombarium + plaque pour 15 ans	485,50

DROIT DE PLACE (en euros)	
Vendeur ambulant - le m² (mensuel pour 4 stationnements)	15,00
Vendeur ambulant - le m²	220,00
Emplacement ponctuel	25,50
Terrasse sur voie publique mobile par m²	19,00
Terrasse sur voie publique fixe par m²	23,00
Cirque	25,50
Stationnement Taxi	370,50
Stationnement gens du voyage / jour (caravane ou camping-car)	5,50

FRAIS DE CAPTURE D'ANIMAUX EN DIVAGATION (en euros)	
Frais de capture	38,00
Frais de nourriture /jour	12,00
Amende	100,00

TAXE D'AMÉNAGEMENT	
Taux	4,00 %

LOCATION DE SALLES (en euros)	
SALLE DES AULNES - Commune	(en euros)
Préparation salle (18h la veille à 12h lendemain maxi)	46,00
Journée	333,00
Vin d'honneur	125,00
Réunion	139,00
Location post sépulture	65,00
Hors commune	(en euros)
Préparation salle (18 h la veille et 12 le lendemain maxi)	97,00
Journée	531,00
Vin d'honneur	243,00
Réunion	275,00
Location post sépulture	124,00
SALLE de la VALLÉE - Commune	(en euros)
Journée	243,00
Réunion	139,00
Théâtre	335,00
Soirée chants	335,00
Hors commune	(en euros)
Journée	531,00
Réunion	275,00
Théâtre	480,00
Soirée chants	480,00
SALLE DE LA CHÊNAIE - Commune	(en euros)
Jour	243,00
Vin d'honneur	125,00
Réunion	139,00
Location post sépulture	65,00
Hors commune	(en euros)
Jour	480,00
Vin d'honneur	243,00
Réunion	275,00
Location post sépulture	124,00
CHAPELLE ST JOSEPH	(en euros)
Week-end	25,50
Semaine	59,00

Subventions 2019

Vibra'Sons	5 800,00 €
Ludothèque	103,00 €
Associations d'aide à domicile	
ADAR	500,00 €
ADT	300,00 €
Associations d'aide à la personne	
Don du sang	103,00 €
ADAPEI	103,00 €
Alcool assistance	103,00 €
FNATH	103,00 €
Accueil Fraternel	103,00 €
Vacances et Familles 44	103,00 €
Amicales	
Ecole Michel Cochard	103,00 €
Jeunes sapeurs pompiers Savenay	103,00 €
Pompiers Campbon	103,00 €
Pompiers Savenay	103,00 €
UNC	103,00 €
Asso musée de Chateaubriand	103,00 €
Divers Associations Locales	
Terre d'Avenir	103,00 €
Amicale Laïque	200,00 €
Associations Caritatives	
Croix Rouge	252,50 €
Les Eaux Vives	200,00 €
Restos du Coeur	252,50 €
Secours Catholique	103,00 €
Associations Sportives	
UACS Athlétisme	101,00 €
UFDC Basket	1 000,00 €
Foot Ball	500,00 €
Cyclo USCL	300,00 €
Divers Associations	
CDIFF	100,00 €
Prévention routière	103,00 €

Sous Total	11 154,00 €

Participations 2019

Caisse des écoles fournitures scolaires	11 004,32 €
OCCE Jules Verne sortie scolaire	2 387,00 €
OCCE Jules Verne arbre de Noël	1 827,14 €
Projet théâtre	1 000,00 €
Sous total 1	16 218,46 €
CCAS	5 000,00 €
sous total 2	5 000,00 €
SDIS 44	60 282,00 €
Sous total 3	60 282,00 €
Musique et danse 44	4 300,00 €
Animation sportive départementale	1 900,00 €
Association sportive cantonale	300,00 €
Fondation du patrimoine	160,00 €
Syndicat Grande Brière	900,00 €
Association des maires de l'Ouest	60,00 €
Association des maires 44	756,97 €
Bruded	762,25 €
ADICLA	506,26 €
Sous total 4	9 645,48 €
Total de 1 à 4	91 145,94 €
Participation 2019 aux frais scolaires	
Fournitures par élève	51,21 €
Musique et Danse	12,33 €
Arbre de Noël	8,42 €
Sorties	10,00 €

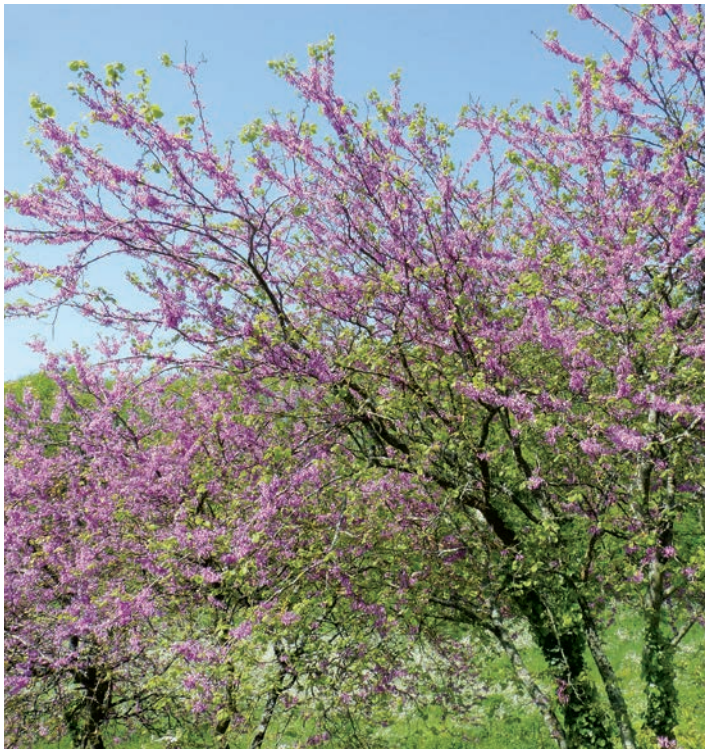

André Gauthier, 1er adjoint

Vivre ensemble

Le civisme est le premier des gestes de bon sens entre citoyens pour garantir le bien-être de chacun. Voici quelques règles à respecter.

Le bruit est sanctionnable de jour comme de nuit.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 20h00
- Les samedis de 9h à 19h

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, par l'intermédiaire d'objets bruyant (TV, chaîne hi-fi, ventilation ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts sont répréhensibles.

Si vous organisez une fête pensez à prévenir la mairie et vos voisins. Il s'agit d'une règle de courtoisie.

Le tapage nocturne sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage (aboiements, divagation).

Formation incendie

À l'initiative de la municipalité une formation incendie a été proposée aux associations qui utilisent régulièrement les bâtiments communaux.

Cette formation a été assurée par ACFI. Cette même formation sera proposée aux agents communaux en cours d'année.

Cérémonie citoyenneté du samedi 16 mars

Plusieurs jeunes adultes ont répondu à l'invitation de la municipalité ce samedi 16 mars 2019 pour se voir remettre leur première carte électorale. À cette occasion, ils ont reçu des mains du maire un livret du citoyen rappelant les droits et devoirs de chaque citoyen et citoyenne majeur, notamment celui d'être électeur et éligible.

Cette initiative municipale a lieu régulièrement en mars lors de la mise à jour des listes électorales.

Élections européennes le dimanche 26 mai

VOTEZ

Un dispositif pour connaître votre situation électorale est à votre disposition (ISE)

http://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

La boulangerie enfin ouverte

Deux ans après la fermeture pour cause de liquidation judiciaire, les habitants de la commune peuvent à nouveau se ravitailler à la boulangerie du centre bourg depuis le 28 mars dernier.

Cette réouverture est l'aboutissement d'un projet mené par la municipalité propriétaire des locaux en collaboration étroite avec M. et Mme Barthaux désireux de s'installer.

Les élus ont accompagné le projet des repreneurs en réaménageant entièrement les locaux professionnels datant de 1987, de manière à proposer une offre complémentaire de restauration légère dans un espace nouveau répondant aux exigences d'accessibilité. Les locaux d'habitat ont également été réhabilités.

Cette relance d'un commerce de proximité de première nécessité est le fruit de la volonté politique de l'équipe municipale souhaitant développer les lieux de rencontre et répondre aux attentes des habitants.

L'offre de qualité est bel et bien présente, sa pérennité est désormais l'affaire des quelque 3 000 capellaunaisiens.

Merci à M. José Peireira pour le dépôt de pain.

Travaux bâtiments communaux

Église

La sacristie a été rénovée, en partie par les services techniques de la commune qui ont repeint les murs auparavant cloisonnés par les bénévoles de la paroisse. Le parquet a été poncé et vitrifié par les agents communaux et l'électricité remise aux normes par l'entreprise Rousseleau de Bouvron. Les services paroissiaux assureront désormais les permanences dans cet endroit.

Salle de la Vallée

La scène de la salle de la Vallée avait besoin d'être rénovée. Les services techniques ont repeint les murs cet hiver et le sol sera bientôt refait par une entreprise (devis et choix en cours).

Angélique Duval-Hochet, adjointe à l'Urbanisme.

Rappel concernant les clôtures

Avec le printemps et les beaux jours qui arrivent, les projets d'aménagements des jardins sont nombreux.

N'hésitez pas à vous adresser aux services de la mairie 02 40 58 33 05 afin de bien connaître les possibilités de construction afin de bien respecter les règles inscrites dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Quelques rappels :

- Les règles concernant les clôtures s'appliquent également aux portails et portillons. La hauteur des portails est autorisée jusqu'à 1,80 m s'ils sont implantés en retrait de 3 m minimum par rapport à l'alignement.
- Les nouvelles clôtures doivent être constituées soit :
  - Par un mur de 1,20 m au maximum, non surmonté de grilles ou de grillages. Les murs en pierre devront être édifiés à l'image des murs traditionnels de la région.
  - Par un mur bahut de 1,20 m maximum de hauteur surmonté ou non d'une grille, d'un grillage ou de lisses, l'ensemble ne pouvant dépasser une hauteur de 1,50 m.
  - Par une grille, un grillage ou par des lisses, ne dépassant pas une hauteur totale de 1,50 m.
- En cas de présence d'un mur de soutènement, la hauteur totale englobant celui-ci ainsi que les éléments de clôture ne dépassera pas 1,50 m, sauf en cas d'impossibilité technique particulière justifiée.
- Les éléments de clôture peuvent être doublés par une haie vive dont la hauteur ne peut être supérieure à 1,80 m.

Les bâches, brise-vent ou toutes autres matières occultantes ne sont pas autorisées.

Des constats nous obligent à intervenir auprès des habitants.

CAUE 44

Construction neuve, extension, rénovation : avec le CAUE 44, bénéficiez gratuitement des conseils d'un architecte.

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison ?

Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les matériaux bio-sourcés ou les économies d'énergies ?

Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte.

Depuis septembre 2018, des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 44) sont assurées au sein de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Comment rencontrer l'architecte du CAUE ?

Cette permanence a lieu le 2ème mercredi du mois, et un mois sur 2. Désormais c'est la CCES qui est l'interlocutrice du CAUE.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone auprès de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon : Tél. 02 40 56 81 03.

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, PLU, photos, croquis...), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis.

Révision du PLU

Depuis l'arrêt du PLU par le Conseil Communautaire le 31 janvier 2019, le document est en phase de consultation auprès des PPA (Personnes Publiques Associées) il s'agit des communes voisines, les services de l'État, les chambres consulaires...
A ces avis, succèdera l'enquête publique qui aura lieu du 3 juin au 5 juillet 2019 en mairie.

Bilan de l'année 2018

Le nombre de permis de construire d'un logement d'habitation accordé pour l'année 2018 est de 26.

Taxe sur les constructions des abris de jardin

Rappel : Le Conseil municipal a voté dès le 26 juin 2014 la non-taxation des abris de jardins de moins de 20 m². Il faut néanmoins déposer une déclaration de travaux en mairie.

René Leyoudec, adjoint à l'environnement et à la voirie.

PAVC 2019- 2022 : voirie communale en marché à bons de commande

Les 4 communes de Lavau sur Loire, Quilly, Prinquiau et La Chapelle-Launay sont associées en groupement de commande pour le PAVC 2019-2022. La maîtrise d'oeuvre a été confiée au cabinet Barbery en janvier 2019. Le choix des entreprises en voirie, assainissement pluvial, dérasement et curage, signalisations se fera en mai pour une première tranche de travaux été 2019.

Aménagement de la route du Pontreau

Débutés fin décembre 2017, les travaux ont enfin été terminés en ce début mars par la mise en service de l'éclairage public assuré par Enedis après un retard de 6 mois sur les premiers délais retenus.

Élaboré en concertation avec les riverains en avril et septembre 2017, cet aménagement sécurise désormais la circulation piétonne sur la rue du Pontreau, pour un montant de 104 310 € HT subventionné à 48% par l'État.

Plan Communal de Sauvegarde - PCS

Le 31 mai 2018 était lancé en Conseil municipal la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde PCS ; celui-ci comprend la rédaction du **Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs DICRIM distribué avec ce bulletin.**

Le P.C.S. détermine les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes en fonction des risques connus sur la commune.

Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Une réunion publique le 5 février 2019 a été organisée pour présenter ce travail et prendre en compte les remarques pour finalisation de ces documents. Avant l'été 2019, ce Plan communal de Sauvegarde passera en Conseil municipal pour approbation, et envoyé en préfecture pour accord.

Exercice PPI YARA

Le 31 janvier 2019 a eu lieu un exercice de sécurité civile organisé par la préfecture de Loire-Atlantique, dans le cadre du P.P.I. Plan Particulier d'Intervention de la société d'engrais YARA à Montoir-de-Bretagne.

Cet exercice englobait 16 communes, 20 structures publiques, et 88 établissements scolaires. La Chapelle-Launay a rempli les objectifs de tests du schéma d'alerte des élus concernés, de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde, de l'activation du Poste de Commandement Communal, des échanges avec le Centre Opérationnel Départemental avec l'ensemble des acteurs en audioconférence. Une alerte aux écoles a bien été effectuée ainsi qu'à la population par un message sur le panneau lumineux devant la mairie.

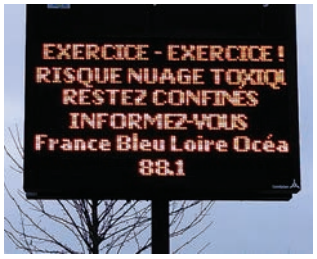

A cette occasion, l'école Jules Verne a mis en place son Plan Particulier de Mise en Sûreté avec l'organisation par les enseignants d'un confinement des enfants et adultes pendant près de deux heures.

Ménage de printemps

Le huitième ménage de printemps organisé par la commission extra-municipale Environnement s'est déroulé le samedi matin 23 mars 2019 avec la participation d'une trentaine de bénévoles dont la moitié d'enfants.

4 groupes se sont répartis sur les circuits de la Géraudais, des grandes Houssines, du Pontreau, de Vérac, de la Haulais, des Caillonnais, de la Berthelais, de la Brière : collecte encore trop fructueuse de canettes, plastiques, verres ; tous ces déchets sont en majorité jetés des voitures. Cette démarche citoyenne rend la commune plus propre avec l'espoir d'une sensibilisation de certains automobilistes et passagers sur leurs comportements.

Michel Guillard, Adjoint Enfance Jeunesse

Transports scolaires : du nouveau pour la rentrée 2019

De nouveaux tarifs et modalité d'inscription

- Les inscriptions et réinscriptions au service de transports scolaires doivent toutes être formulées uniquement à partir du site Internet HYPERLINK «http://www.aleop.paysdelaloire.fr/» www.aleop.paysdelaloire.fr sur une période allant **du 13 mai au 15 juillet 2019**.
- Harmonisation des tarifs avec un tarif unique à 110 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train.
- Gratuité dès le 3ème enfant transporté.

Mais aussi

- Une modernisation du service grâce à la mise en place d'une nouvelle «billettique» pour les transports scolaires.
- De nouvelles modalités de paiement (trimestrielles) permettront d'étaler les règlements dans le temps.
- Pour la sécurité de nos enfants, un gilet haute visibilité gratuit sera distribué pour chaque élève transporté à la rentrée 2019.

Les tarifs en fonction du quotient familial ont été abandonnés.

Moussaillons, Vacances de Février 2019

Les vacances d'hiver au centre de loisirs des Moussaillons étaient sous le signe de la fête !

Durant cette période, le centre a accueilli en moyenne 25 à 30 enfants par jour sur les deux semaines de vacances. Les thèmes mis en place par l'équipe d'animation ont été le carnaval et les 5 sens. Les enfants ont pu participer à des activités mises en place par l'équipe telle que : un jeu de piste, une kermesse (avec un petit défilé en costume !), des jeux sportifs ainsi que des ateliers cuisines (pour que tout le monde puisse se régaler au moment du goûter).

Petit changement, lors de ces vacances, était organisé des sorties adaptées à chaque tranche d'âge. La première semaine, les enfants âgés entre 6 et 11 ans sont allés « au salon du jeu » à Plessé. Un événement organisé chaque année avec des ateliers de retro gaming, un lasergame extérieur ainsi qu'une salle dédiée aux jeux de sociétés. Les plus petits ont découvert une pièce de théâtre interactive sur le thème des animaux et du cirque au théâtre de Jeanne à Nantes.

Pour finir ces vacances, les enfants ont mis en place une grande « boum » pour pouvoir reprendre le chemin de l'école dans la joie et la bonne humeur !

Anim' Jeunes

Au cours des vacances de février sur le site de l'Escuray à Prinquiau, l'Anim'Jeune a connu une semaine très riche en émotions.

La première journée a été consacrée à l'inauguration d'un billard restauré par des bénévoles locaux. Dans la cohésion et la convivialité, jeunes et anciens se sont livrés à un tournoi bien sympathique.

Le lendemain, le groupe a pris la route de Nantes pour se rendre au parc de trampoline « JUMP XL » où les jeunes ont pu profiter des parcours d'aventures « Ninja Warrior ».

Mercredi, l'équipe d'animation a mis en place un tournoi jeux-vidéos et, en parallèle, un repas sur le thème d'un dîner presque parfait. Cette journée a aussi été l'occasion pour avancer, avec les jeunes participants, sur le projet d'autofinancement des prochaines vacances.

Enfin jeudi et le vendredi, le groupe a profité d'un grand jeu mêlant Cluedo et Escape Game.

Tout au long de la semaine, ce n'est pas moins d'une trentaine de jeunes qui est venue au local, aussi bien des habitués que des nouveaux.

Pour les prochaines vacances, le groupe du projet jeunesse partira 4 jours au lac de Vassivière dans le Limousin, pour un séjour aventure.

L'Animation Sportive Départementale

Vivre le sport avec l'animation sportive départementale

événements sportifs proposés aux enfants et aux familles pour l'année 2019.

● **Défi sportif intergénérationnel :**

Samedi 25 mai 2019, de 13h30 à 17h

Ouvert aux enfants nés entre 2010 et 2006 accompagnés d'un adulte de plus de 55 ans. À Savenay, sur le site du lac de la Vallée Mabile, défis sportifs autour des activités de pleine nature, par équipe de 2, 1 enfant et 1 adulte de +55 ans. Inscriptions sur **loire-atlantique.fr**, onglet « **Sport** », « les événements organisés par le département ». Une participation de 5 € par équipe est demandée.

● **Golf en famille** :

Samedi 15 juin 2019, de 13h30 à 17h30

Ouvert aux enfants nés entre 2010 et 2006 accompagnés d'un adulte. Sur le golf Blue Green de Savenay, ateliers et défis golfiques, par équipe de 2, 1 enfant et 1 adulte. Inscriptions GRATUITES sur loire-atlantique.fr, onglet « Sport », « les événements organisés par le département ».

● **Inscriptions stages été 2019 :**

À partir du 27 mai 2019

Tous les stages de l'animation sportive départementale seront mis en ligne sur le site **loire-atlantique.fr**, onglet « **sport** », « l'animation sportive départementale », « programme et inscriptions vacances scolaires ».

Ces événements seront en ligne environ 2 mois avant l'événement.

Pour tous renseignements contacter Stéphane Marchand (smarchand@loire-atlantique.fr)

ALJ

À partir du 1er juillet 2019, l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ) prendra en charge la gestion et l'animation jeunesse des 10-17 ans sur nos 3 communes, Campbon, Prinquiau, et La Chapelle-Launay.

Il sera ainsi offert aux jeunes de nos communes le même accueil et accompagnement que ceux proposés sur Savenay, à savoir un accueil des 10/13 ans en journée ou en après-midi et pour les 14/17 ans en après-midi et ce, **sur toutes les périodes de vacances scolaires**.

Le système des navettes sera maintenu et l'accueil continuera de s'effectuer dans l'un ou l'autre des espaces alloués à la jeunesse sur les 3 communes.

Les juniors et jeunes pourront également accéder à tous les autres temps proposés au sein de l'ALJ notamment aux stages des mercredis en période scolaire.

L'accès aux camps sera aussi possible, la programmation des camps est déjà en ligne sur : www.aljsavenay.fr

- 6 camps «campagne et ville» pour les 10-13 ans
- 4 méga camps pour les 14-17 ans

Les inscriptions auront lieu à la maison de l'enfance pour vos enfants âgés de 10 à 17 ans :

- **le mercredi 24 avril à 19h pour les familles habitant à Savenay/Campbon/La Chapelle-Launay et Prinquiau**
- le vendredi 26 avril à 19h pour les autres communes.

Des supports de communication seront très prochainement disponibles dans le but de permettre cet accueil dès cet été.

Dès à présent l'ALJ vous invite à vous rapprocher de son site internet : https://www.aljsavenay.fr/

Et à les contacter pour toute information.

Permanences au siège de l'association
Allée des Marronniers à Savenay
Lundi 8h45 à 10h45
Mardi et jeudi 16h à 18h
Mercredi 10h à 12h

Nathalie Flauraud, conseillère municipale déléguée au Patrimoine

Abbaye de Blanche-Couronne

Installation imminente du chantier de restauration

Mardi 12 février 2019, l'Architecte en chef des monuments historiques Pascal Prunet a réuni pour la première fois les entreprises retenues à l'issue des marchés publics, pour réaliser les travaux de restauration de l'abbaye, en présence du Maire, Jacques Dalibert et du Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon, Rémy Nicoleau.

Le programme de travaux retenu dans une première phase d'un montant de 2 660 000 € HT, couvre la période 2019 à 2021. Il concerne la restauration de l'aile Est de l'abbaye, actuellement en péril, et de l'église abbatiale. Ils se poursuivront dans la phase II par l'aile Sud et le cloître.
En conséquence, les travaux de cette 1ère phase sont exceptionnellement subventionnés à hauteur de 96,5 %.

Ainsi, le financement des travaux de restauration est assuré pour la phase I (2019-2021) :

- par l'État pour 40 % (1,064 M € HT),
- par la Région pour 25 % (665 000 € HT),
- par le Département pour 18,75 % (498 750 € HT),
- par la Communauté de communes Estuaire et Sillon pour 12,75 % (339 715 € HT)
- par la Commune, maître d'ouvrage pour 3,5 % (93 500 € HT).

La Commune assure la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire qu'elle est responsable des travaux, par la commande et le paiement de la totalité de l'exécution. Les services de la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC - Service de la Conservation des Monuments historiques) assistent gratuitement la Commune dans la construction et le suivi de ce dossier complexe.

Les entreprises spécialisées du Patrimoine retenues après l'appel d'offres sont :

- l'entreprise LEFEVRE de Sainte-Luce-sur-Loire en Loire-Atlantique pour le lot maçonnerie pierre de taille.
- l'entreprise PERRAULT de Saint-Laurent-de-la-Plaine en Maine et Loire pour le lot charpente.
- l'entreprise HERIAU de Cornillé en Ille et Vilaine, associée à l'entreprise COUTANT pour le lot couverture.
- l'entreprise BARTHE BORDEREAU d'Angers en Maine et Loire pour le lot vitraux.

Les lots menuiseries et peintures, déclarés infructueux, ont fait l'objet d'un nouvel appel d'offres le 8 mars dernier, auquel s'est ajouté le lot restauration des peintures murales.

La première réunion réunissant autour de l'architecte, les entreprises, le coordinateur sécurité, la DRAC, et la commune, avait pour objet principal de définir la zone d'im-

plantation du chantier et de la base vie. Les responsables de l'association des Compagnons de Blanche-Couronne ont été associés à cette réunion, ainsi que les principaux propriétaires riverains et exploitants directement impactés par l'organisation du chantier, et également la société Loire Atlantique Développement chargée d'une mission de faisabilité de projet du site.

Dans son mot d'accueil le Maire s'est réjoui de l'aboutissement des engagements partagés de tous les acteurs et du formidable signal que ce lancement de travaux échelonnés sur plusieurs années va adresser à tout le territoire proche et aussi départemental. Il compte bien mettre à profit cette dynamique pour finaliser les financements complémentaires nécessaires aux prochains travaux et sollicitera rapidement un financement participatif à la fois du mécénat d'entreprises et des particuliers qui permettra d'aller plus loin et plus vite dans la restauration et le partenariat du projet d'avenir du site.

Les travaux à proprement dits débuteront courant avril après la pose de clôture autour du chantier, l'installation des modulaires, les raccordements divers et le montage des échafaudages.

Les échafaudages installés près de l'aile Est.

Notez sur vos agendas :

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
du 21 au 22 septembre 2019

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
de l'Abbaye de Blanche-Couronne
en présence des entreprises de restauration
et de la DRAC.

L'archéologie alliée de la restauration du patrimoine

Diagnostic réalisé par Jean-Yves Langlois, responsable scientifique, Inrap

Gardiens de la mémoire de l'histoire des hommes, les archéologues participent parfois à la conservation des monuments.

C'est ce qu'illustre le diagnostic mené par l'Inrap à l'automne 2017 à l'abbaye de Blanche Couronne (La Chapelle- Launay, Loire-Atlantique). Bâtie au XIIe siècle et largement remaniée au XVIIIe, celle-ci est toujours en élévation mais nécessite des travaux de restauration. Alors que les textes et l'observation de l'architecture certifient son fort potentiel archéologique, se pose la question des éventuelles destructions de ce patrimoine par les travaux à venir. Sonder sous les sols permet de localiser les vestiges et d'évaluer leur état de conservation. Les investigations concernent tous les espaces de l'abbaye et s'intéressent à toutes les traces de l'intervention humaine présentes dans les différents niveaux stratigraphiques.

Il s'agit de reconnaître la nature des installations et des occupations et d'apprécier leur importance selon les époques. L'équipe peut de la sorte évaluer la densité et la complexité de ces « événements archéologiques ». Ainsi, on a pu observer que les imposants travaux du XVIIIe siècle ont transformé la structure initiale en trois terrasses de l'abbaye, en une construction bâtie sur un seul niveau. Mentionnons aussi l'église, où les fragments de carrelage retrouvés à peine à 20 centimètres de profondeur témoignent de cinq siècles de réfections, induites notamment après l'installation de sépultures. Dans le cloître, sous les remblais liés à la reconstruction du XVIIIe siècle, subsistent à un mètre de profondeur les sols du Moyen Âge puis la terre végétale, mémoire de la fonction agricole du site avant l'édification du monastère. En raison de contraintes techniques et afin d'obtenir les meilleures informations, les investigations ont été menées manuellement, couche par couche depuis la surface vers le fond, dans un ordre inverse à leur dépôt. Une méthodologie qui impose la patience. Mais qui est le prix à payer pour une étude précise et… utile.

« Les Monuments Historiques pourront tenir compte de la connaissance de l'état des fondations, du type de sols anciens, de la sensibilité des couches archéologiques pour, placer au mieux l'emplacement des réseaux.»

Soizic Leroux, adjointe à la culture et à la communication.

Dimanche 16 juin, Jardin du Presbytère

Journée familiale et divertissante

Journées du patrimoine de pays et des moulins

Le four à pain municipal sera à nouveau chauffé grâce à des bénévoles de la commune. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent se renseigner auprès de soizic.leroux.mairie@free.fr. Des dégustations de pain et produits locaux seront proposées.

La Chapelle Saint Joseph, près du champ de foire, accueillera une exposition le samedi et dimanche. N'hésitez pas à vous arrêter et surtout à entrer dans cet édifice municipal.

Fête de la musique

Vous pouvez vous inscrire auprès de l'association Vibra'Sons, partenaire de la municipalité pour cet événement. Tous les musiciens débutants ou confirmés peuvent profiter de la scène et de la mise à disposition des instruments de l'association. vibrasons@outlook.fr

8 mai

Vous êtes tous invités à la Commémoration du 8 mai 1945 devant le Monument aux morts à 11h.

À cette occasion, une exposition de l'association du musée de Châteaubriant, intitulée Résistance et Déportation en France et en Europe, sera installée en mairie du 27/04 au 5/05/2019. Pour la 1ère fois nous accueillerons l'association « Mémoire de la Libération de la Poche de saint Nazaire » qui viendra avec plusieurs véhicules équipés et installera un campement de secours dans le Jardin du presbytère.

ouest-france

28 avril

Journée nationale du souvenir de la Déportation

Une commémoration ouverte à la population du territoire est organisée au cimetière de Savenay à 11h par la CCES et les communes.

Une boîte à lire

A l'initiative de plusieurs habitantes de la commune, une boîte à lire est installée devant la mairie, près du parc à vélos.

Venez ! Libre et gratuit.

Tous les habitants de la commune sont invités à déposer, ETchanger, emporter, lire BD, revues, romans...

Merci à nos services techniques qui une nouvelle fois, ont réalisé un travail de qualité.

Spectacle enfants du dimanche 20 janvier

Journée familiale et divertissante

Philippe Miko a enflammé la Salle de la Vallée devant un public venu très très nombreux.

Chapeau vissé sur la tête et pieds dénudés il a délivré, avec beaucoup humour, un concert plein de messages avec ses 2 musiciens jouant piano et contrebasse.

Grâce à sa venue dans les écoles, la semaine qui a précédé le concert, les enfants connaissaient déjà quelques chansons. Ils ont ainsi répondu à toutes ses sollicitations et entonné avec enthousiasme toutes les chansons proposées, depuis L'hirondelle à La poubelle en passant par C'est beau c'est bio.

Médiathèque de La Chapelle-Launay
Communauté de Communes Estuaire et Sillon

Vos bibliothèques gratuites pour tous !

Depuis le 1er janvier 2019, l'inscription dans l'ensemble des bibliothèques de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est GRATUITE pour tous, adultes et enfants, que vous résidiez ou non sur le territoire.

La gratuité concerne également les bibliothèques de Cordemais, Le Temple de Bretagne et Saint Etienne de Montluc qui ont rejoint le pôle Lecture Publique de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Une carte unique de prêts et un catalogue commun seront mis en place dans le courant de l'année 2019 pour l'ensemble du réseau.

Retour sur les activités de la médiathèque :

Lors de la Nuit de la Lecture, la médiathèque a été ouverte et nous avons lu des albums sur le thème de la nuit aux enfants présents, ainsi qu'à leurs parents. Puis avec une dizaines de lecteurs, nous avons échangés sur nos coups de cœur.

Pendant les vacances de février, 2 nouvelles animations ont été proposées : un atelier reliure pendant lequel les enfants ont créé leur livre et un Escape Game Unlock. Le traditionnel Croquons l'Album a eu lieu le 1er samedi des vacances de février sur le thème des contes détournés, ainsi qu'un Mercredi Enjoué, pendant lequel enfants et adultes ont pu jouer à des jeux de société dans la bibliothèque.

La 3ème édition du prix des lecteurs Au Fil des Pages a été lancée le samedi 16 mars 2019. Si vous avez plus de 16 ans, vous pouvez participer et découvrir la sélection de 6 romans récents concoctée par les bibliothécaires. Faire découvrir des romans récents, des genres littéraires différents et recueillir l'avis des lecteurs, tels sont les objectifs de cet évènement littéraire. Du 15 mars au 29 novembre 2019 dans les 11 bibliothèques du réseau.

La bibliothèque est devenue médiathèque !

Depuis les 10 ans, fêtés le samedi 26 mai, un nouveau fonds est disponible : les DVD. Films ou séries, drame, comédie, thriller, animation… Venez choisir votre prochaine soirée film à la médiathèque !

Rejoignez l'équipe de bénévoles !

Si vous avez du temps libre, l'envie de partager vos passions pour les livres, les films…, vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles qui aident à faire vivre votre médiathèque. Vous les croisez lorsque vous venez : ils / elles vous accueillent, vous conseillent, vous lisent des histoires…

Gérez vous-même votre compte !

À la médiathèque, un poste informatique est à votre disposition pour faire vos recherches et réservations sur le portail : http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Nous sommes présents pour vous guider.

Vous avez également la possibilité de vous connecter à internet par tranche de 30 minutes, que vous soyez lecteur ou non. Ce service est gratuit.

Rappel : pour vous connecter à votre espace personnel, votre identifiant se trouve sur votre carte (LS+chiffres ou LS+1espace+chiffres), le mot de passe est l'année de naissance du lecteur.

Nouveau !

Une boite de retour disponible 24h/24h et 7j/7j est installée devant la médiathèque. Ainsi vous pouvez déposer vos documents, mais lorsque la médiathèque est fermée.

Sortez vos agendas !

Nous vous proposons un **spectacle « Princesses, Dragons et Chocolat »** le **samedi 15 juin à 11h** à la médiathèque de La Chapelle Launay. Gratuit, sur inscription. A partir de 7 ans, durée 1h.

Et n'oubliez pas…

Votre abonnement vous permet d'emprunter, dans les 8 bibliothèques du réseau de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, 7 livres, 2 CD et 2 DVD sur chacune de vos cartes.

La médiathèque est ouverte :
- mardi de 16h à 18h30
- mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- samedi de 10h à 12h

Plus d'informations au 09 61 57 01 01 / bibliotheque.lachapellelaunay@estuaire-sillon.fr
www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

École primaire publique Jules Verne

L'année scolaire avançant, les élèves ont repris les activités habituelles de l'école :

- Les classes allant de la GS au CE2 CM1 bénéficient de 10 séances de piscine.
- Les élèves de GS ont quant à eux découvert le CP à travers quelques activités liant les 2 niveaux.
- Les CM2 ont reçu une classe de 6è lors du rallye mathématique puis sont allés au collège pour les épreuves suivantes et ont vécu une journée de collégien lors de la visite du collège Antoine-de-Saint-Exupéry.

Lors du premier trimestre, nous avons élaboré notre **projet d'école** pour les 4 années à venir. Celui-ci s'articule autour de 4 axes :

- **Former à la complexité du monde** en construisant la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique sur l'ensemble de son parcours et en apprenant aux élèves à travailler en équipe.
- **Développer des compétences citoyennes et culturelles** en construisant une citoyenneté ouverte et responsable et en renforçant l'éducation artistique et culturelle.
- **Garantir la réussite des élèves à besoins particuliers** en travaillant autour de l'accueil des élèves en situation de handicap.
- **Répondre aux besoins des écoles** en maintenant un dialogue de qualité avec les parents.

L'activité théâtre est notre première action pour atteindre ces objectifs. Chaque classe va travailler pendant 20 heures avec un comédien, Clovis Fontano. Après quelques jeux de mise en situation adaptés à l'âge des élèves, les apprentis comédiens mettent en scène une situation. Cette activité est un excellent médium pour s'exprimer, vaincre sa timidité, gérer ses émotions, se dépasser, faire travailler sa mémoire, autant de qualités qui contribuent aux apprentissages de tous les jours.

Dans la continuité du **travail en danse**, 2 classes de cycle 2 ont assisté à un spectacle de danse contemporaine.

La semaine précédant les vacances de février a été **un temps fort autour de la lecture**. De la petite section aux CM2, des activités ont été organisées pour valoriser la nécessité de la lecture et surtout considérer cette dernière comme un plaisir.

Le dossier d'inscription se retire en mairie mais la directrice se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et visiter l'école. Tel : 02 40 58 90 48

École Sainte Thérèse

L'école Sainte Thérèse s'attache à faire vivre son projet éducatif à travers de nombreuses actions. Tout au long de l'année, chaque enfant grandit et progresse au sein de son groupe classe.

PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Les élèves ont bénéficié d'une intervention en danse du mois de septembre au mois de décembre.

Celle-ci, financée par l'association des parents d'élèves s'est terminée par un spectacle costumé le 14 décembre dernier devant l'ensemble des familles réuni pour l'occasion.

OPÉRATION BOL DE RIZ

L'école Sainte Thérèse a organisé une nouvelle action « BOL DE RIZ » le vendredi 15 mars. Ce midi-là, ce sont les élèves de la GS au CM2 qui étaient invités à venir partager un repas de riz au lait ou de pâtes. Ils ont été rejoints par Marie-Louise GUIOT, vice présidente de l'association Partage Bretagne Côte d'Ivoire et par de nombreux adultes. La recette a été entièrement reversée à l'association Partage Bretagne –Côte d'Ivoire afin d'aider à l'achat de matériel scolaire pour une classe de CP au Burkina Faso.

SÉANCE DE NATATION

Au cours du 2nd trimestre les enfants des classes CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés à la piscine du Sillon de SAVENAY du 20 décembre au 22 mars.

Depuis le 28 mars ce sont les élèves de GS/CP et CE2/CM1 qui ont pris le relais.

PERMIS PIÉTON/INTERNET

La gendarmerie de Savenay a rencontré les élèves de CE2 dans le cadre du permis piéton et les élèves de CM2 ont passé avec succès le permis internet le mardi 5 mars dernier.

EN ROUTE VERS LA 6ème

Cette année encore, le 1er avril dernier, les élèves de CM2 ont eu le plaisir de découvrir le collège St Joseph à Savenay. Ils ont eu l'occasion de participer à des ateliers en éducation physique et sportive ainsi qu'un temps d'enseignement en mathématiques où se retrouvaient des élèves de CM2 du secteur ainsi que d'actuels sixièmes. N'oublions pas le déjeuner au self qui fut un moment incontournable de la journée.

SORTIES SCOLAIRES

Au cours de l'année, plusieurs sorties sont programmées en lien avec les projets de classe. Ainsi, les plus jeunes ont participé à la semaine du jardinage du 11 au 15 mars et se sont rendus à Jardiland. Les élèves de la classe des CE1/CE2 ont rencontré leurs correspondants de St Gildas des Bois et ont prévu de les accueillir prochainement. Une sortie en fin d'année scolaire sera également programmée pour l'ensemble des élèves de l'école.

UNE MATINÉE D'ACCUEIL

Le samedi 30 mars au matin, les élèves effectuant leur rentrée à l'école Sainte Thérèse en septembre prochain (enfants nés en 2016) ont été accueillis au sein de leur future classe. L'occasion de rencontrer la maîtresse et de visiter les locaux. Une bonne manière de moins appréhender le premier jour d'école.

École Sainte Thérèse
02 40 58 82 94
www.stetheresealaloupe.fr
École Sainte Thérèse

Vie associative

Théâtre du Sillon

L'assemblée générale du 25 janvier 2019 a été l'occasion de tirer le bilan de la saison 2018.
Avec 1 555 entrées sur 8 représentations (dont une un mardi soir, ce qui fut une première pour notre troupe), nous avons battu un nouveau record de fréquentation.

Merci au public de venir toujours plus nombreux nous encourager sur scène.

Comme nous en avons l'habitude depuis plusieurs saisons, la 1ère représentation a été l'occasion de jouer pour une association, notre choix s'est porté sur Huntington action, qui vient en aide aux personnes souffrant de maladie neurogénérative. Un don de 1500 euros a pu être fait.

La troupe va maintenant se pencher sur le choix de la future pièce afin de vous accueillir, nous l'espérons, toujours aussi nombreux à l'automne 2019.

Les dates pour la prochaine saison sont les : 16, 23, 24, 29, 30 novembre et les 3, 6, 7 décembre 2019.

Si vous souhaitez rejoindre notre troupe,
vous pouvez nous contacter au **07 82 55 43 44**.

Le Club de l'Amitié

L'assemblée Générale du club de l'Amitié s'est tenue le 26 janvier 2019 devant 90 participants environ. Le compte rendu d'activité de l'année 2018, le bilan de la trésorerie ainsi que l'élection du nouveau bureau ont été présentés et adoptés par l'AG. Le club compte 151 adhérents au 1er janvier.

En 2019, de nombreuses activités sont programmées :

- Le 13 avril repas du club de l'amitié,
- Le 10 mai le tournoi inter-clubs de boules,
- Du 15 au 22 juin voyage en Alsace,
- Le 25 juin pique-nique à St Omer de Blain,
- Le 2 juillet fête fédérale à Vertou,
- Le 26 juillet pique-nique à La Chapelle-Launay
- En septembre le 14 repas du club, du 14 au 21 voyage ANCV,
- Le 20 octobre repas à Avessac
- En novembre le 6 sortie Marmite de la mer, le 9 concours de belote
- Et le 4 décembre concours inter-clubs de belote.

Tous les vendredis après-midi : Pétanque au terrain de sport, et tous les mercredis après-midi belote ou jeux à la salle du club.

Le club de l'amitié, répondant à une demande de ses adhérents lors de la dernière AG de janvier 2019, a ouvert récemment une section Marche.

La marche a lieu tous les jeudis : rendez-vous à 9 h pour un départ groupé et sécurisé. Les parcours d'environ 10 à 12 km s'effectuent sur la commune ou les communes environnantes.

Les participants se retrouvent à l'issue de la rando autour d'un verre ou d'un café.

L'adhésion pour l'année au club de l'amitié s'élève à 16 € et donne droit à l'accès à toutes les activités du club (pétanque, belote, sorties) à la journée, voyages, spectacles...
N'hésitez pas, rejoignez-nous

Contacts :
Mme Lépine : 02 40 58 72 83,
Mme Amigouet : 02 40 58 86 73,
M. Le Collen 02 40 58 73 80

Capellau brico

À Capellau Brico
Çà bricole
À gogo
Sans pétrole
Les idées fusent
Activités cadre, cartonnage, couture
Rien ne se refuse !

Amicale laïque

SAUTER-GONFLER les 9-10 février 2019

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a été heureux de vous proposer sa première édition de la Saint Patrick. Vous étiez nombreux à être présent, ce fut une réussite pour nous.

Cette année, nous vous attendons, comme chaque année pour le feu de la Saint Jean, le samedi 22 juin, et le week-end du 07 et 08 septembre pour une fête sur le thème des années 60 en partenariat avec Ferdi coG.

Basket

À chaque vacances scolaires, l'USBC propose des stages sportifs à ses licenciés. En avril, les stages se dérouleront du 8 au 12 avril sur le site de Therbé à Savenay.

Il est déjà temps de penser à la saison 2019/2020. Vous souhaitez découvrir le basket ? Contactez-nous pour participer à des séances d'entraînement au mois de mai.

"Sans les bénévoles, le club n'existerait pas", nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour intégrer les commissions, encadrer les jeunes, donner un "coup de main" le week-end... Rejoignez-nous.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet :
http://www.union-du-sillon-basket-club.com/

Vibra'sons

L'année est lancée pour vibra'sons et depuis la rentrée de septembre, la musique sonne juste pour les 171 adhérents de l'association.

Quelques événements ont déjà marqué cette nouvelle année musicale, comme la représentation de chorale qui s'est tenue à l'église de La Chapelle-Launay le 21 décembre ou encore la participation des Thunderbirds et des Noisebreakers au téléthon 2018, à Malville.

Courant janvier, Vibra'sons a organisé son 1er atelier de percussion avec Sébastien, ancien professeur de l'association. Durant 3h, un samedi, les participants ont pu découvrir et apprivoiser ces instruments au rythme effréné des sonorités africaines. Cette expérience qui a plu aux débutants comme aux confirmés se renouvellera fin mars avec, toujours comme objectif, le plaisir de la musique pour tous.

La fin d'année va être chargée pour nos musiciens : un spectacle des chorales de Cyrielle le 17 mai, le spectacle de fin d'année le 15 juin, la fête de la musique le 16 juin et des auditions le 18 juin !

L'association est toujours en recherche de groupes pour la fête de la musique, n'hésitez pas à nous contacter sur vibrasons@outlook.fr

En préparation, un concert devrait être organisé courant septembre ou octobre, sur la commune de La Chapelle-Launay, nous vous tiendrons au courant dès que le groupe sera trouvé.

Cyrielle, notre professeur de chorale, nous quitte pour la rentrée 2019, nous sommes donc en recherche d'un professeur de chant/chorale, avec un style plutôt jeune et moderne pour prendre le relais.

Nous sommes également en recherche d'un professeur de percussions, n'hésitez pas à partager et à nous contacter si vous êtes intéressés sur vibrasons@outlook.fr

Le bureau de vibra'sons se met à votre disposition pour tout renseignement, n'hésitez pas venir nous rencontrer lors d'une réunion ou d'un événement musical sur notre commune.

Les Compagnons de Blanche-Couronne

40 années passées au chevet de l'abbaye, cela mérite bien un peu d'histoire.

À la veille du début des travaux de restauration de l'Abbaye de Blanche-Couronne, il semble intéressant de rappeler l'état des bâtiments du monastère quand l'association, «Les Compagnons de Blanche-Couronne», a entrepris de la sauver de la ruine.

La Façade est qui possède encore sa couverture

Les Compagnons consolident la charpente et posent des ardoises

L'achat, par la commune de la moitié Est en 1993 et le classement monument historique en 1994 fut un tournant pour l'avenir de ce témoin du passé, unique en Loire-Atlantique.

1994, mise hors d'eau et hors d'air.

Puis les travaux d'entretien et d'animation.

En 1985, l'aile sud est recouverte, l'aile Est, propriété à l'époque de Bretagne Vivante, n'a plus de couverture

La charpente de l'aile est

La confection d'ouvertures en remplacement de fenêtres

Les fêtes médiévales avec le Comité des fêtes de La Chapelle-Launay

Les voix du Sillon

La chorale « Les Voix du Sillon » s'est étoffée et compte désormais 33 adhérents, toujours sous la direction de Sara POCREAU. Par contre, notre chorale manque toujours d'hommes.

Nous chantons en français des mélodies à 2 ou 3 voix, du GAINSBOURG, Charles TRENET, RENAUD, BOURVIL, Daniel GUICHARD…

Cette année 2018/2019, 4 concerts programmés :

- Le 21 décembre, nous avons chanté pour Noël à la Maison de Retraite « Le Logis de la Petite Forêt » de BOUVRON.
- Le 31 Mars nous avons reçu à La Chapelle Launay, « Le Chœur de la Boulette » de Saint-Nazaire.
- En échange, nous irons chanter à la Bouletterie le 2 juin prochain.
- Et notre concert de fin d'année qui aura lieu le 29 Juin à la Salle de la Vallée avec pour invités, nos voisins de SAVENAY : la chorale de « La Boîte à Musique ».

Les répétitions ont lieu chaque mardi à 18 heures - Salle de la Chênaie. Venez nous y rejoindre, vous y serez les bienvenus.

Pour tous renseignements : lesvoixdusillon@orange.fr

GROUPAMA TOUJOURS PROCHE DE VOUS
13 rue de Nantes - 44260 SAVENAY
Tél. 02 40 56 93 73
Retrouvez-nous sur groupama.fr
Groupama

Association de randonnées pédestres ESTUAIRE AU SILLON

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue à La Chapelle-Launay devant une soixantaine de personnes. Celle-ci a permis de faire le bilan de l'année 2018 et d'envisager l'année 2019 notamment en discutant de notre collaboration avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon avec laquelle nous sommes engagés sur l'entretien du balisage et l'état des sentiers. Un nouveau bureau a été élu et l'AG a élaboré le calendrier des sorties pour 2019.

Calendrier des sorties du dimanche

Date	Lieu
14/04/19	Autour de la pointe St Gildas
12/05/19	St Aubin des Châteaux (journée)
9/06/19	Saint-Senoux (35) (journée)
29 et 30/06/19	Week-end à Dinard (35)
7/07/19	Frossay (journée)
8/09/2019	Divate sur Loire
13/10/19	Marzan
10/11/19	À voir
08/12/19	Saint Herblain

Calendrier des sorties du jeudi (1er semestre)

Date	Lieu
25 avril	Orvault
23 mai	Notre Dames des Landes
20 juin	Ste Anne sur Brivet, Circuit des pirogues

Les circuits font environ 13 km pour une durée de 3 heures (4,5 km/h) un peu plus long sur la journée, chacun marche à son pas. Les sorties sont ouvertes à tous moyennant une participation de 2,50 € assurance non comprise. Un co-voiturage est organisé au départ de Savenay.
Les adhésions à l'association se font lors des randonnées. En 2019 la cotisation annuelle s'élève à 30 € en individuel et 60 € pour la famille, assurance comprise.
Notre association se charge chaque année de baliser les sentiers de la Communauté de Communes Estuaire au Sillon. Nous rencontrons régulièrement des marques d'incivilité comme l'arrachage des balises, le dépôt de déchets sauvages de végétaux, de cannettes ou autres…
Outre la remise en état, ces incivilités dégradent notre environnement et offrent une piètre image de notre commune.
Dans l'intérêt de tous, emmenons nos déchets, pour garder notre commune agréable à vivre.

Le bureau de l'association :
Président : Jean-Louis Gautron - La Chapelle-Launay
Vice-président chargé de la sécurité : Patrick Corbineau - Guérande
Trésorier : Christian Jugé - Campbon
Trésorière adjoint : Éliane Munch - Pornic
Secrétaire : Michel Gilquin - La Chapelle-Launay
Secrétaire adjoint : Michel Moinard - La Chapelle-Launay
Membres actifs : Colette Gauthier, Luc N'Guyen, Yves Ricordel, Yveline Mazurier, Daniel Bouffard.
Renseignements au 02 40 56 90 30

Infos pratiques

Les Restaurants du Cœur

Centre de Savenay

Bilan de la 34ème campagne Hiver 2018 - 2019

Lors de cette 34ème campagne, nous avons accueilli plus de familles que les années précédentes. La mise en service, dans le courant de l'été 2018, du modulaire mis à disposition par la communauté de communes Estuaire et Sillon nous permet de recevoir les familles dans des conditions plus confortables et plus conviviales. La campagne s'est déroulée dans une ambiance détendue.

Quelques éléments chiffrés :
- 120 familles ont été reçues, soit 299 personnes ;
- 112 familles ont été acceptées, soit 270 personnes ;
- 8 familles correspondant à 29 personnes ont été refusées ;
- 17 918 repas, y compris dépannages, ont été distribués.

Par rapport à la précédente campagne, les statistiques ci-dessus mettent en évidence des augmentations de l'ordre de 14% pour les familles et de 12% pour les personnes acceptées mais de 18% pour le nombre de repas servis.

Les inscriptions se sont faites plus tôt et la présence aux distributions a été plus importante.

CPAM

Avec vos médicaments, restez maître du jeu.

Les médicaments sont efficaces contre certaines maladies, mais leur usage n'est pas anodin. Leur consommation peut avoir des effets négatifs sur la santé et entraîner des troubles : on parle alors de « iatrogénie médicamenteuse ».

Les accidents liés aux médicaments sont responsables de plus de 130 000 **hospitalisations** par an en France et de **7 500 décès** parmi les personnes de plus de 65 ans. Or, jusqu'à 70% de ces accidents seraient évitables selon certaines études (source : Pr Sylvie Legrain « Consommation médicamenteuse chez le sujet âgé » - HAS 2015).

Les signaux d'alerte, les erreurs à éviter :

10 réflexes pour prévenir l'accident

L'accident peut se révéler par un malaise, une chute, une hémorragie, des troubles digestifs plus ou moins graves qui peuvent conduire à l'hospitalisation. Pour éviter l'accident, 10 réflexes sont à adopter :

- Respecter et comprendre votre ordonnance
- Effectuer un point régulier avec votre médecin et préparer votre consultation
- Ne pas stopper votre traitement sans avis médical
- Adapter votre mode de vie à vos traitements
- Être particulièrement vigilant dans certaines circonstances
- Savoir détecter les signaux d'alerte
- Prendre garde à l'automédication
- Vous organiser avec votre pilulier
- Ouvrir votre Dossier Médical Partagé

Patients, proches, professionnels de santé : dialogue et concertation pour éviter l'accident

En cas de doute ou de signaux d'alerte, adressez-vous à **votre professionnel de santé** (médecin, pharmacien, infirmière). Le partage d'informations entre professionnels ainsi que la mise à dispositions de nouveaux outils permettent aussi de prévenir les risques, notamment le bilan partagé de médication mis en place par les pharmaciens ou la conciliation médicamenteuse faite à l'hôpital. Enfin, **le Dossier Médical Partagé est l'outil idéal** pour favoriser la coordination entre les professionnels de santé et le patient, il permet de conserver et de sécuriser vos principales données de santé.

Pour ouvrir votre Dossier Médical Partagé, https://www.dmp.fr/patient/creation/etape1

Atlantic' Eau

« AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES »

Alcool-Assistance - La Croix d'or
Section La Chapelle-Launay Pont-Château

LE BONHEUR APRÈS L'ALCOOL

Reconnaître qu'on a été malade de l'alcool, c'est dépasser son amour-propre.

Accepter de se soigner, c'est très courageux, il faut beaucoup de volonté, il faut affronter les « qu'en dira-t-on » et les remarques déplacées.

Persévérer dans l'abstinence est une victoire face à la société qui pousse à consommer.

Aider les autres à s'en sortir, c'est aussi s'aider soi-même.

L'abstinence de boissons alcoolisées est une victoire sur soi avec une dignité retrouvée.

Pour la famille, c'est une joie de retrouver quelqu'un qui a pris conscience des dégâts occasionnés par sa maladie.

Les copains de boisson sont tous partis, tant pis on en retrouve d'autres et des vrais ceux-là.

En famille comme en société, on peut faire des projets avec la confiance et la lucidité retrouvées.

Personne ne peut rester indifférent à la souffrance de l'autre, une main tendue peut être le commencement d'un bonheur retrouvé.

Il faut oser venir en parler
Il y a une solution pour chacun
La Maladie de l'Alcool peut se soigner
Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien

Si vous vous sentez concernés, malade ou entourage, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 1er vendredi du mois à 20h30 ou lors des réunions - entourage le 3e lundi du mois à 20h00 dans la Salle de la Chênaie (groupe scolaire) à La Chapelle-Launay.

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

Claude DALIBERT
2, La Pelletrie - LA CHAPELLE-LAUNAY
02 40 58 36 22 ou 06 68 55 52 88
Stéphane LOYER
Bougaye - LA CHAPELLE-LAUNAY
Tél. 06 09 47 57 36
Pour l'entourage : Marie-France LEMOINE
43, Montmignac - CAMPBON
Tél. 02 40 56 76 43

CLIC Au Fil de l'Âge

Le **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et de Coordination au Fil de l'Âge est ouvert depuis 2009 et intervient sur la Communauté de Communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, les Communauté de Communes et par la CARSAT.
Ce service gratuit est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Depuis Septembre 2016 ses missions ont évolué, le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de Handicap

- Son rôle sera **d'informer** sur les droits et les services disponibles.
- **Conseiller** sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- **Aider** les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- **Suivre et informer** les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Le CLIC fêtera ses 10 ans en septembre 2019 et vous invite à son Assemblée Générale le 18 juin 2019 à 20h00 à Campbon salle La Préverie.

4 allée Denis PAPIN (Z.I. Le Landas)
44160 PONT-CHÂTEAU
✆ **02 40 42 61 93**
Accueil du public sans RDV
du lundi au vendredi de 9 heures à midi
et sur RDV les après-midi.
Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.

Une permanence a lieu tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00
À la Mairie de Saint-Étienne de Montluc.

Les Aidants

Retrouvez le calendrier actualisé des manifestations sur le site www.lachapellelaunay.fr

Calendrier des manifestations 2019

AVRIL			
13	*CLUB DE L'AMITIÉ*	**Repas**	Salle des Aulnes
27	*CHASSE COMMUNALE*	**Concours de pétanque**	Terrain de sports

MAI			
04	*SI ON DANSAIT*	**Soirée**	Salle des Aulnes
10	*CLUB DE L'AMITIÉ*	**Interclubs pétanque**	Salle de la Chênaie
11	*USCB*	**Repas BASKET**	Salle des Aulnes
17	*VIBRASONS*	**Concert chorales**	Salle de la Vallée

JUIN			
01	*MUNICIPALITÉ*	**Distribution de compost**	Parking rue de l'Eglise
01	*SI ON DANSAIT*	**Soirée**	Salle des Aulnes
08 / 09	*USCB*	**Tournoi intercommunal basket**	Salle des Aulnes + sports
14	*FOOTBALL*	**AG**	Salle des Aulnes
15	*VIBRA'SONS*	**Spectacle**	Salle de la Vallée
16	*FOOTBALL*	**Tournoi intercommunal**	St Etienne de Montluc
16	*MUNICIPALITÉ*	**Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins**	Jardin du Presbytère et Chapelle Saint Joseph
16	*MUNICIPALITÉ et VIBRA'SONS*	**Fête de la musique**	Jardin du Presbytère
18	*VIBRA'SONS*	**Auditions**	Salle de la Vallée
22	*COMITÉ DES FÊTES*	**Feu de la St Jean**	Champ de foire
29	*LES VOIX DU SILLON*	**Concert**	Salle de la Vallée
29	*OGEC*	**Kermesse Ecole Ste Thérèse**	Champ de foire
30	*AMICALE LAÏQUE*	**Fête de l'Ecole Jules Verne**	Champ de foire

AOÛT			
17	*MUNICIPALITÉ*	**Cinéma de plein air**	Terrain de foot

SEPTEMBRE			
07	*MUNICIPALITÉ*	**Forum des associations**	Salle de la Vallée
07 / 08	*COMITÉ DES FÊTES*	**Fête "Les années 60"**	Champ de foire
14	*CLUB DE L'AMITIÉ*	**Repas**	Salle des Aulnes
21 / 22	*MUNICIPALITÉ ET COMPAGNONS DE BLANCHE-COURONNE*	**Journées Européennes du Patrimoine**	Abbaye de Blanche Couronne

Nous remercions les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal

Les Mousquetaires
Intermarché

Horaires d'ouverture
- du lundi au vendredi 8h45 à 19h30
- le samedi 8h30 à 19h30

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

24H
leDRIVE Intermarché
Route de la Sablière
LA CHAPELLE LAUNAY
02 40 58 73 00

sarl ADSR
STORES BANNES
MENUISERIE - SERRURERIE
ALU-PVC-VOLETS ROULANTS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
FERMETURES COMMERCIALES
CLOTÛRES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE
LA TOUCHE BASSE
44260 LA CHAPELLE LAUNAY
02 40 56 95 30
06 14 90 94 04
roger.smith@wanadoo.fr
www.adsr-rogersmith.com

AD
M. MORELLE - Chef d'atelier
M. GUIHENEUF - Gérant
10 rue de l'Ebaupin
44260 LA CHAPELLE LAUNAY
Tél. 02 40 56 80 82 • Fax 02 40 56 95 03
CARROSSERIE MG
- Pose et réparation pare-brise
- Toutes marques
- Toutes assurances
- Rénovation optique
- Réparation carrosserie
- Transparence des prix

carrosserie.mg@orange.fr

RESTAURANT
Le Beau Soleil
NOUVELLE CARTE
GRILLADES AU FEU DE BOIS
- MENU ROUTIER
- MENU DU JOUR
- MENU À LA CARTE
- BUFFET À VOLONTÉ

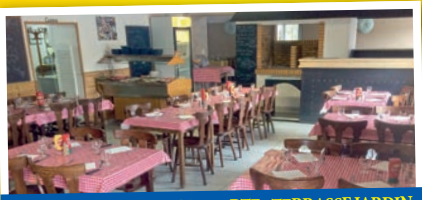
2 SALLES - TERRASSE COUVERTE - TERRASSE JARDIN

NOUVEAU
CARTE PIZZA SUR PLACE OU À EMPORTER
- DU LUNDI AU VENDREDI 10H00-14H30
- LE SOIR ET LE WEEK-END POUR GROUPES SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

Tél. 02 40 58 31 45 - Beausoleil - La Chapelle Launay

GARAGE GARCIA FRANCK
REPARATEUR MULTIMARQUE
GARANTIE CONSTRUCTEUR PRESERVEE
TOUTES REPARATIONS
GEOMETRIE CLIMATISATION
PARE-BRISE
VENTE VN VO
OUTILS DE DIAGNOSTIC
Tél. 02 40 58 36 41
5, rue de l'Ébaupin - LA CHAPELLE-LAUNAY
garagegarcia@wanadoo.fr
MOTRIO
simplifions l'entretien auto

ELECTROMENAGER
IMAGE & SON
ANTENNE
VENTE & REPARATION
PIECES DÉTACHÉES
Tél. 02 28 00 35 90
Port. 06 80 71 52 48
entreprisebmd@gmail.com
www.proxiconfort-campbon.fr
SARL BMD
Mahé Baptiste
8, rue des Jougtiers
Z.A. Les Fours à Chaux
44750 CAMPBON
ELECTROMENAGER, IMAGE ET SON
PROXI CONFORT

Atlantic DECO & Store
PEINTURE DÉCORATION - RAVALEMENT
REVÊTEMENT SOL & MUR - PARQUET
SPÉCIALISTE DE LA PROTECTION SOLAIRE
STORE INTÉRIEUR - BANNE - PERGOLA...
SHOWROOM DE 250 M²
Lundi 14H-18H - Mardi au vendredi 9H-12H/14H-18H - Samedi 9H-13H
20 route du Lac - 44260 Savenay
Tél. 02 28 01 65 26
www.atlantic-store.fr - www.atlantic-deco.fr
NEUF ET RÉNOVATION - PARTICULIERS - ENTREPRISES
BUREAUX - COMMERCES - HÔTELLERIE - COLLECTIVITÉS...

Réalisation Kalydéa - Malville 02 40 58 31 03 - Kalydéa est labellisée - Imprimé avec des encres végétales. IMPRIM'VERT

Nous remercions les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal